Image not found or type unknown

Indemnisation mensualites credit suite itt

Par **MICHEL**, le **17/07/2011** à **18:21**

Bonjour,
Pouvez-vous me preciser ce que contient un dossier relatif à la la prise en charge des mensualités de crédit suite à une ITT (renseignements à fournir) et quels sont les documents à fournir en général. Merci

Par **grafiti6581**, le **23/07/2011** à **22:47**

bonsoir,

dans un premier temps,vous devez demander un dossier de prise en charge à votre assurance,et une fois que vous l'obtiendrais ,suivre les indications de ce dernier.
la prise en charge est prise généralement après 90 jours d'arrêt pour le savoir bien relire votre contrat.
bon courage.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés